



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E21816

VALABLE JUSQU'AU 06/03/2025

ÉDITÉ LE 12/02/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/11/1999
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 16/06/2000
8 000

Raison sociale : CHAUFFAGE VENTILATION SANITAIRE DAUPHINOIS

225 IMPASSE DE LA ZA
COURS
38590 SAINT-GEOIRS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE 428 892 681

Téléphone : 04 76 93 51 40
Portable : 06 98 34 81 84

Fax : 04 76 93 57 78

Siret : 428 892 681 00035

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 81 04882

Site Internet :

E-mail : admin@sarlcvsd.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 3996433004

Responsabilité légale :

VIVIER ERIC GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 3996433004

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2023

Effectif moyen : 14

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m ² Mention RGE	01/12/2022
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ² Mention RGE	01/12/2022
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	06/02/2024
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ² Mention RGE	01/12/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	06/02/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	06/02/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE GRENOBLE
8, RUE ETIENNE FOREST
B.P. 298
38009 GRENOBLE CEDEX 01

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.